



ACCOMPAGNEMENT LABEL RFAR



ENGAGER DES PRATIQUES RESPONSABLES DANS SES ACHATS

QUELS SONT **LES ENJEUX** ?

Dans le cadre de votre **démarche de développement durable**, vous souhaitez mettre en place une politique d'**achats responsables** poussée, aussi bien sur les produits que les services. La complexité de ce déploiement reste cependant un frein difficilement surmontable en interne.

Structurer votre démarche au sein d'un **référentiel éprouvé et reconnu** devient donc essentiel.

QUELLES SONT LES **RÉPONSES** ?

Le label « **Relation Fournisseurs et Achats Responsables** », co-construit par le Médiateur des Entreprises et le Conseil National des Achats, distingue les organisations ayant fait preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs et s'engageant dans l'application de critères d'achat valorisant les produits et services responsables en termes écologique et sociale.

Celui-ci est divisé en **5 domaines et 15 critères d'évaluation**, allant de la **gouvernance** de l'organisation à l'**impact des achats** sur la compétitivité économique de l'écosystème.



QUEL EST LE **FONCTIONNEMENT** ?

L'obtention de ce label représente l'ultime étape du « **Parcours national des achats responsables** » lancé par le ministère de l'Economie et qui vise à insuffler une dynamique forte pour l'évolution des pratiques d'achat.

Ainsi, s'engager dans la démarche de labéllisation **RFAR** participe à un élan national promu par les autorités publiques et le secteur privé faisant bénéficier les organisations labéllisées d'un **avantage économique et réputationnel certain**.

Pour chaque critère du référentiel du label :

- Trois angles d'appréciation :
 - S'engager explicitement,
 - Pratiquer systématiquement,
 - Piloter efficacement.

Avec quatre niveaux d'assurance :

- 1- Non tangible/non réalisé.
- 2- Partiel/incomplet.
- 3- Probant.
- 4- Exemplaire et innovant.

Afin d'assurer la **labéllisation de votre organisation**, Primum Non Nocere vous propose une **méthodologie** parfaitement adaptable à vos besoins qui auront été identifiés aux premières étapes de l'accompagnement.



QUELLE EST LA **PROCÉDURE** ?



ÉVALUATION DE LA MATURITÉ DE L'ORGANISATION

- Sur la base d'un diagnostic sur place par un consultant spécialiste.



ACCOMPAGNEMENT PAR UN CONSULTANT DÉDIÉ

- Au travers de thèmes de travail pertinents pour votre organisation pouvant comprendre la présentation de l'analyse détaillée des résultats du diagnostic avec le référent pour organiser précisément les étapes et date clés de l'accompagnement telles que :
 - La co-construction du plan d'action avec indicateurs (actualisé en continu),
 - La co-construction de la politique d'achats responsables,
 - La co-construction d'une cartographie des risques et opportunités,
 - L'aide à la professionnalisation des acheteurs,
 - L'amélioration des relations fournisseurs,
 - L'intégration des critères RSE dans les processus achats,
 - Autres selon évaluation initiale.



ÉVALUATION FINALE ET AVIS QUANT À LA CANDIDATURE



L'agence Primum Non Nocere peut également être évaluatrice pour l'obtention du label RFAR mais ne peut cumuler les deux rôles pour des raisons évidentes d'éthique et de déontologie.

Pour un devis personnalisé, nous vous invitons à nous contacter :



04 67 00 31 70



contact@agenceprimum.fr



5 bis rue Franklin
34500 Béziers